

Fonctionnement du NPA
Pour un parti révolutionnaire et démocratique
Contribution de la Tendance CLAIRE

Le fonctionnement du NPA est une question politique essentielle : elle est inséparable de notre projet, qui vise une transformation révolutionnaire de la société. Révolutionnaire, notre parti doit l'être aussi dans son fonctionnement. Là où la démocratie bourgeoise autorise toutes les manipulations, la reproduction des inégalités, la concentration des pouvoirs entre les mains de la classe dominante, notre parti doit faire la démonstration de ce qu'est vraiment la démocratie. Sans imaginer pouvoir réaliser ici et maintenant les fondements de la société que nous voulons, nous devons tendre à nous rapprocher de cet idéal d'existence radicalement transformée : abolition de la division du travail, mise à bas de l'aliénation et de l'exploitation, épanouissement de chacun-e et de tou-te-s.

Aucun texte ne peut prétendre régler d'un coup les questions de fonctionnement. Seules la pratique quotidienne et l'articulation étroite entre l'orientation de notre parti et son organisation sont à même de les résoudre. Néanmoins, quelques axes nous paraissent importants pour faire vivre la démocratie, permettre l'efficacité du NPA comme parti et garantir le respect que nous nous devons à tou-te-s.

Donner aux comités et au CPN un rôle majeur et renforcer leur liaison

• Les comités constituent le cœur du NPA. Ils doivent prendre toute leur part à l'élaboration de son orientation et à ses décisions. Pour que de vrais allers-retours soient instaurés entre CPN et comités, il faut

- mettre en place un système de suppléant-e-s dans le respect de la parité pour que les départements soient toujours bien présents même en cas d'indisponibilité des délégué-e-s ;
- faire en sorte que toutes les régions soient représentées ; dès qu'une AG électorale compte 30 camarades, elle a droit à un-e représentant-e au CPN (choisi-e par la plateforme arrivée en tête dans cette AG) ;
- le CPN doit pouvoir être bien préparé, ce qui suppose d'en recevoir les textes suffisamment tôt et d'en discuter dans les comités ou en AG ;
- les comités font remonter au CPN des bilans, des propositions, des motions, des informations sur la situation et les luttes. ;
- un compte-rendu du CPN est proposé et discuté dans les comités ou AG.

• Tous les moyens de la discussion, de l'élaboration et de la décision doivent être donnés au CPN, ce qui suppose :

- un CPN d'une centaine de personnes au plus pour que la prise de parole soit assurée à tout-e-s et pour garantir l'efficacité de la discussion ;
- l'intervention régulière des commissions nationales (CILT, CNIF, GTE, UE...) en CPN pour enrichir son élaboration ;
- une rotation des mandats (pas plus de 3 mandats consécutifs de 2 ans, principe rétroactif, avec un CPN renouvelable par tiers) afin de permettre au maximum de camarades de prendre part aux tâches de direction.

• Le CPN est l'instance dirigeante du parti. C'est lui qui impulse sa politique telle qu'elle se réalise dans notre intervention quotidienne (presse militante, tracts, affiches, interventions médiatiques...). Le CPN assure la coordination nationale du parti et fait en sorte que l'organisation soit réellement utile à tou-te-s pour militer sur le terrain, tout particulièrement pour l'intervention dans la classe ouvrière. C'est sur la base de son élaboration et de ses décisions que le CPN donne mandat

- au CE, qui doit cesser de « régner » sans contrôle réel du CPN ;

- aux porte-parole, qui doivent cesser de soutenir publiquement des positions qui n'ont pas été adoptées par le parti ;
- aux différentes instances de diffusion.

Tous rendent compte de leur mandat à chaque CPN.

Intégrer pleinement l'ensemble des camarades dans l'organisation

Il faut abolir la division du travail au sein de notre organisation, entre élaboration et tâches « matérielles ». La formation en est un élément clef. Tou-te-s les camarades sont compétent-e-s dans tel ou tel domaine et c'est par la mise en commun de leurs connaissances que se forge une expérience mutuelle de savoir et de savoir-faire. La formation théorique et pratique de chacun-e- et de tou-te-s doit aussi permettre d'éviter les tendances à la spécialisation et à la hiérarchisation.

Mener toutes les discussions sans tabou et dans le respect de la camaraderie

Différentes sensibilités existent dans le parti ; c'est cela, « le meilleur des héritages » dont il était question dans les principes fondateurs du NPA, non des batailles d'appareil et des accords au sommet qui ont trop souvent pourri la vie du CPN et du parti. Le droit de tendance et de fraction garantit la démocratie de notre organisation en lui permettant d'organiser le débat politique. Des divergences existent sur le programme, l'orientation, la stratégie : discutons-les sans tabou et sans stigmatisation. Pour assurer la représentation démocratique des sensibilités, le CPN, le CE et toutes les instances élues sont composés à la proportionnelle des plateformes. Cela n'empêche nullement de prendre des décisions, de les mettre en œuvre collectivement et d'avancer ensemble. N'oublions jamais que nous sommes des camarades, réuni-e-s dans le même parti avec le même projet : en finir avec cette société.